

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE

5 place du Parc
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ORNE

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	34
VOTANTS	45

CONVOCATION

Datée	Du 21/06/24
Affichée	le 21/06/24

OBJET

Remplacement d'un
membre au Syndicat Mixte
du Bassin de la Haute
Sarthe

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil communautaire
de la communauté de communes des Pays de L'Aigle

SÉANCE DU 27 JUIN 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le jeudi vingt-sept juin à vingt heures, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 21 juin 2024, se sont réunis dans les locaux de la communauté de communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

Monsieur Guy MARTEL a été nommé secrétaire de séance.

Étaient présents : Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Eric ZO, Daniel MARIE, Philippe CROTEAU, Pierre DUFAY, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, Alexandra DEPARIS-AUBRIL, François BRIZARD, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Serge DELAVALLÉE, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Didier DEMONCHEAUX, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Guy MARTEL, Jean-Luc NOUAIL

Pouvoirs : Philippe THOURET a donné pouvoir à Joël BRUNET
Maïté GRANDCLERE a donné pouvoir à François BRIZARD
Nadège TROUILLET a donné pouvoir à Alexandra DEPARIS -AUBRIL
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE
Charlène RENARD a donné pouvoir à Mireille NOGUET
Sylvie CHAUVEL-TREPIER a donné pouvoir à Didier COUSIN
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Jean-Marie GOUSSIN
Marie-José MARTIN a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE
Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Serge DELAVALLEE
Christophe POOTIER a donné pouvoir à Jean-Luc BEAUFILS

Représenté : François CARBONELL représenté par Jean-Luc NOUAIL

Absent excusé : Fabrice GLORIA

Absents : Serge GODARD, Pascal SUARD, Nathalie RIBAUT, Isabelle CLOUCHÉ, François HUREL, Franck GAULTIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, Virginie VIOLET

Monsieur le Président expose aux membres du Conseil que suite à la démission de Madame Marie-Odile TAVERNIER de ses fonctions de maire de Fay, elle ne siège plus au conseil communautaire.

Elle avait été désignée, en juillet 2020, déléguée titulaire au Syndicat Mixte du Bassin de la Haute Sarthe (SMBHS). Est également délégué titulaire, Monsieur François HUREL et délégué suppléant Monsieur François BRIZARD.

Pour rappel, sur le territoire de la communauté de communes, les communes se situant sur le bassin versant de la Sarthe sont Bonsmoulins, Fay, La Ferrière-au-Doyen, Mahéru et Moulins la Marche.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération n° 2020-07-23-083 du conseil communautaire en date du 23 juillet 2020 portant désignation des délégués au Syndicat Mixte du Bassin de la Haute Sarthe
- Considérant que Madame Marie-Odile TAVERNIER n'est plus conseillère communautaire suite à sa démission de ses fonctions de maire de Fay qui a pris effet à compter de son acceptation par Monsieur le Préfet en date du 28 août 2023
- Considérant qu'il convient de pourvoir à son remplacement

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- **DESIGNE** Monsieur Pierre DUFAY, délégué titulaire, pour représenter la communauté de communes au Syndicat Mixte du Bassin de la Haute Sarthe

VOTE : UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie certifiée conforme

Acte reçu en préfecture le 1 JUIL. 2024

Publié en ligne le

Certifié exécutoire 1 JUIL. 2024

Le Président,
Jean SELLIER



Accusé de réception en préfecture
061-200068468-2024-06-27-130-DE
Date de télétransmission : 01/07/2024
Date de réception préfecture : 01/07/2024